

## Le Territoire de Tourisme Adapté - Thonon les Bains

La commune de Thonon les Bains connaît une forte fréquentation touristique liée à son activité thermale mais aussi aux activités nautiques qui se développent le long du littoral lémanique. Depuis 1985, la commune réalise en partenariat avec l'Association des Paralysés de France, des investissements visant à améliorer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Elle s'est donc naturellement investie dans la démarche régionale.

### Les travaux inscrits dans le contrat

- Mise en accessibilité d'équipements touristiques et de loisirs : Office du Tourisme, Etablissement thermal, Ecole de Voile

Coût des travaux : 55 200€

- Aménagements à proximité de ces sites touristiques

Coût des travaux : 130 300€

- Formation - sensibilisation des acteurs du tourisme et des commerçants

Coût de l'opération : 10 900 €

- Promotion du territoire de tourisme adapté

Coût de l'opération : 26 000 €

### Programmation Financière

Sur un programme total de 222 400€ de dépenses subventionnables retenues par la Région, le soutien financier suivant a été proposé :

- Région Rhône-Alpes : 61 070 €

- Ville de Thonon-les-Bains : 118 810 €

- Office de tourisme : 14 090 €

- Etablissement thermal : 545 €

- Ecole de voile : 14 385 €

- Kiwanis (groupement d'entreprises / sponsoring ) : 13 500 €